

Saint-christophe

SUR DOLAIZON

Bulletin Municipal

Janvier 2020

N° 23

École



Chemin garde Tallobre



Multiple rural



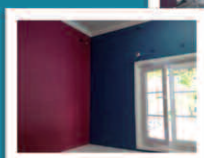
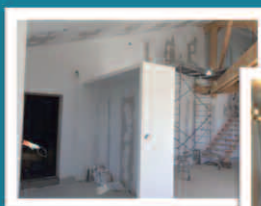
Chemin au-dessus de Bellegarde



CHARLES & VIGOUROUX
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR



FINITION • ISOLATION • FAÇADE



www.charlesetvigoureux.fr

LANGÉAC • BRIVES-CHARENSAC

contact@charlesetvigoureux.fr

04 71 77 00 77

TRAVAUX PUBLICS

SARL

SAGNARD

Raymond et fils

43700 ARSAC-EN-VELAY

Tél./Fax 04 71 08 81 25 - Port. 06 14 68 98 16



Mesdames, messieurs, chers amis,

En ce début d'année 2020, je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos familles. J'ai également une pensée particulière pour nos concitoyens dans la souffrance.

C'est la sixième année que mon équipe et moi-même avons le plaisir de venir à votre rencontre lors de l'édition du bulletin municipal. Je suis sûr que vous prendrez le temps de le parcourir et de découvrir les réalisations et les informations de ces derniers mois, merci encore à tous les acteurs qui ont participé à sa réalisation.

Depuis 2014, votre conseil municipal a œuvré avec toute son énergie à faire avancer notre commune, d'importants travaux ont été réalisés même s'il reste beaucoup à faire. Je voudrais remercier les adjoints, les conseillers municipaux. Une vraie confiance et un esprit d'équipe ont toujours été le moteur de nos ambitions et notre seul but était de mettre en avant la vitalité et les intérêts de notre territoire.

Durant ces six années, j'ai eu aussi la chance de travailler et de collaborer avec un personnel communal sérieux, efficace. Nous ne pouvons qu'en être fiers, que cela soit à la mairie, à l'école ou au centre technique, je les remercie pour leur travail, leurs compétences et leurs disponibilités. Je n'oublierai pas non plus tous les autres acteurs de la vie communale qui ont œuvré à la dynamique de la commune (CCAS, enseignants, présidents et membres bénévoles des associations, entrepreneurs et commerçants...).

L'année 2020 est une année particulière du fait des élections municipales en mars prochain. Par la loi, ce calendrier m'impose d'en rester au bilan et m'interdit de dresser quelque perspective que ce soit, mise à part la continuité des chantiers en cours. J'en profite également pour vous rappeler les dates des élections qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

L'année qui vient de s'écouler nous a permis de mener à terme les travaux suivants :

- Trois importants chantiers sont arrivés à terme : l'aménagement foncier, l'adressage, la première tranche de l'enfouissement des réseaux à Jabier (la deuxième tranche est budgétée, les travaux devraient commencer en tout début d'année 2020).
- La livraison du restaurant multiple rural et son jardin.
- L'enrobé aux voiries suivantes : route de Lic à Chamard, montée Tallode - 906, chemin de Pantouron, rues du village de Dolaizon.
- La réfection du chemin noir à Tallode.
- L'ouverture et l'élargissement du chemin de Chamblas.
- Les plateformes pour le stockage des pierres des champs.
- L'achat d'une balayeuse.
- Les barrières de l'école et de la salle polyvalente.
- La rampe sur le GR65 à La Roche.
- Les jardinettes à l'école.
- Les casiers matériaux au centre technique municipal.
- La réfection et l'isolation de la façade de l'école primaire.
- L'achat d'une tondeuse autoportée.
- La peinture de la cage d'escalier et du couloir de la cure.
- La remise à neuf du tablier de la sableuse.
- L'achat d'un poêle à granulés pour le logement de l'assemblée de Tallode.
- La vidéosurveillance à l'accueil de l'agence postale à la mairie.
- L'achat de jardinières pour la mairie.

Dans la continuité du cabinet d'infirmiers, nous sommes heureux d'accueillir et de souhaiter la bienvenue à M^{me} PRADES ET M. CHAMPOUX à l'occasion de l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie, qui occupera la petite salle de réunion de la salle polyvalente, dans l'attente de la mise à disposition du niveau 2 au-dessus du restaurant multiple rural.

Durant ces six années passées à la mairie, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec mon équipe au développement de Saint-Christophe. Notre commune a des atouts, une dynamique, nous devons tous ensemble contribuer à son futur, OUI nous avons le droit et le devoir d'être optimistes !

Je vous renouvelle toute mon amitié.

Bonne année 2020.

Daniel BOYER



Horaire d'ouverture de la mairie :

Jean-Claude BARBIER - Fabienne FALGON

Lundi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Mardi : 8 h 30 à 12 h

Mercredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Tél. 04 71 03 10 78

Fax 04 71 03 17 29

Adresse mail : mairie.saint-christophe-sur-dol@wanadoo.fr

Site internet : www.st-christophe-sur-dol.com

Permanences du maire :

Daniel BOYER vous reçoit :

Mardi : 8 h 30 à 12 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Sur rendez-vous les autres jours.

Agence postale communale

Fabienne FALGON

Tous les matins de 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi.

Un ordinateur de La Poste, avec accès internet, et son imprimante sont à votre disposition dans votre agence postale communale. Ce service est gratuit, vous pouvez en disposer aux horaires d'ouverture de la mairie.

Ouverture d'un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie

Deux domaines d'action pour un seul objectif : votre santé.

Prise en charge conventionnée : avec prescription médicale au cabinet ou à domicile. Prise en charge hors-convention : en accès direct, non remboursé par la sécurité sociale. - Ostéopathie (Sutherland, Paris, 2009) - Micro-kiné (Clermont-Fd, 2018) - Bilan du sportif (formation clinique du Coureur, Paris, 2020, DU activité physique et nutrition, 2017).

Marion PRADES-CHAMPOUX (kiné DE, 2004) : 06 18 75 17 28

Jérôme CHAMPOUX (kiné DE, 2003, ostéopathe DO, 2009) : 06 09 15 48 12 - physiovelay@gmail.com

En attendant la fin des travaux de la maison médicale (12, rue de la mairie), les thérapeutes seront installés dans la petite salle de réunion de la salle polyvalente de St-Christophe.

Cabinet d'infirmiers du Dolaizon

Le cabinet d'infirmiers est dans le local situé au rez-de-chaussée de la mairie. Tél. 04 71 05 02 88.

Anne-Charlotte DUFOUR-GILLES,
infirmière diplômée d'État

Laura Pouille, infirmière diplômée d'État

Arnaud Vigouroux, infirmier diplômé d'État

Ils sont à votre disposition pour vous apporter des soins de qualité. Le cabinet est ouvert 7 jours sur 7, les soins peuvent se faire à domicile ou au cabinet sur rendez-vous.

Assistante sociale

Madame Suzanne MAQUART - 04 71 07 41 80

Permanences sur rendez-vous :

- mardi de 9 h à 12 h : mairie de Solignac-sur-Loire,

- jeudi de 9 h à 12 h : mairie de Cussac-sur-Loire (Malpas).

Bibliothèque

Responsable : Auguste CHAURAND

Jeudi pour l'école, vendredi 10 h 30-12 h,

tous les samedis 11 h-12 h.

Point relais jeux

1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois : 16 h 30 - 18 h 30

Relais assistantes maternelles intercommunal "Le petit ours"

Responsable : Mylène PÉLISSIER - 06 74 53 88 71

mylene.pellissier@lepuyenvelay.fr

Permanences :

- mercredi : 8 h 45 à 12 h en mairie de Cussac-sur-Loire,

- vendredi : 8 h 45 à 12 h au centre Roger-Fourneyron au Puy-en-Velay.

Les assistantes maternelles de Saint-Christophe :

Annie IMBERT : Tallobre

Catherine BIANCHI : Lic

Martine SCHAER : 9 impasse des mésanges,
Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Responsable : Mylène PÉLISSIER : 06 74 53 88 71
ram-lepetitours@lepuyenvelay.fr

Crèche

Responsable technique : Agnès ALLART

07 86 11 82 64

7a, rue des écoles - Malpas - 43370 Cussac-sur-Loire

04 71 01 57 63

creche.lespetitspas@fed43.admr.org

École publique Jacques-Brel

Amandine DOUCE, directrice

ecole.j-brel@wanadoo.fr

Tél. 04 71 03 16 29

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs (DAE) sont à la disposition du public sur la commune : le premier est à l'extérieur de la salle polyvalente, le deuxième est à l'intérieur du vestiaire du terrain de foot de la zone artisanale.

Fourniture des repas

L'ESAT « Les Horizons » prépare et livre les repas servis à la cantine de l'école. Dans ce cadre, il est possible pour d'autres personnes de la commune de venir chercher un plateau repas à la cantine pour la somme de 5,40 €. Voir les modalités d'inscription auprès de la mairie.

Réseau de distribution de l'eau

Pour tout problème ou toute question sur le réseau de distribution de l'eau, inutile de contacter la mairie, appeler directement le syndicat de gestion des eaux du Velay : 04 71 02 12 13. En dehors des plages horaires de bureau, patienter en attente du transfert de l'appel vers la personne de permanence. Possibilité de télécharger l'application « illiwap » : <https://www.illiwap.com/>

Taxi à la demande

Un service de transport à la demande est mis en place par l'agglomération du Puy-en-Velay, le samedi matin (service TUDIP) :

Départ Saint-Christophe-sur-Dolaizon (mairie) : 8 h 50

Arrivée Le Puy-en-Velay (Michelet / Pôle intermodal) : 9 h 10

Retour du Pôle intermodal ou Michelet : 12 h

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP, avant vendredi 12 h. En période hivernale, les départs du samedi matin s'effectuent 30 mn plus tard. Contacter la boutique TUDIP pour plus d'informations au 04 71 02 60 11. Conditions tarifaires identiques au réseau TUDIP : 1,50 € le trajet (vendu par le chauffeur).



Reconnaisances

BÉRANGER Matthias et COMUNELLO Marina	26/09/2019
BREYSSE Gaëtan et FERRET Magali	07/10/2019
GOURGOT Matthieu et BONNET Florence	02/12/2019
GRIMOIN Thomas, Jean-Robert et LYOTARD Gaëlle	28/01/2019
MASCLAUX Thomas et BACON Mélanie, Michelle	29/03/2019
PAGÈS Jérôme, Denis, André et SURREL Élodie	05/04/2019



Mentions de naissance



BREYSSE Luka, né à Le Puy-en-Velay	25/10/2019
DESSIMOND Anna, Line, Sylvie, née à Le Puy-en-Velay	30/07/2019
DUVOULDY-MONTBEL Kélian, Frédéric, né à Le Puy-en-Velay	10/07/2019
GRIMOIN Émy, née à Le Puy-en-Velay	14/03/2019
JOHANNY Louisa, Françoise, Joséphine, Juliette, née à Le Puy-en-Velay	05/10/2019
MASCLAUX Nattan, né à Le Puy-en-Velay	21/09/2019
PAGÈS Awen, Évan, Damien, né à Le Puy-en-Velay	03/06/2019
KOCH Luna, Gabriel, née à Le Puy-en-Velay	15/12/2019

Avis de décès (personnes décédées sur la commune)

BARÉ André, Eugène	13/02/2019
SABATIER Gérard, Baptiste, Lucien	02/12/2019

Transcriptions de décès

(habitants de la commune mais décédés hors commune)

CHATELIN Jean-Claude	10/01/2019
LIAUTAUD Pierre, Étienne	05/11/2019
MARTEL Baptiste, Clément, Lucien	03/11/2019
SOLEILHAC Victoria, Hélène épouse TEYSSIER	27/11/2019
VALENTIN Lucien	11/01/2019



**Les Emulsions
du Velay**

**Z.A. de Taulhac
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 12 58**

**LA CAVE
S.B.B.M**

Vins
Alcools
Brasserie
Champagnes
Produits du terroir

**BAINS
ROSIERES**

Rond-point de Cordes 43370 BAINS – 04 71 57 50 19

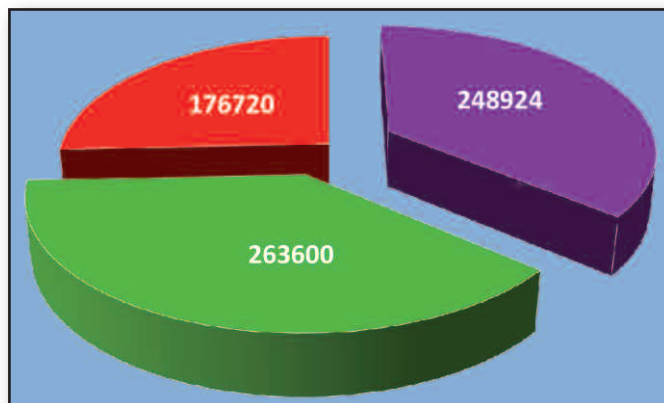


Budget 2019 (prévisions)

Définition et principes (rappel) :

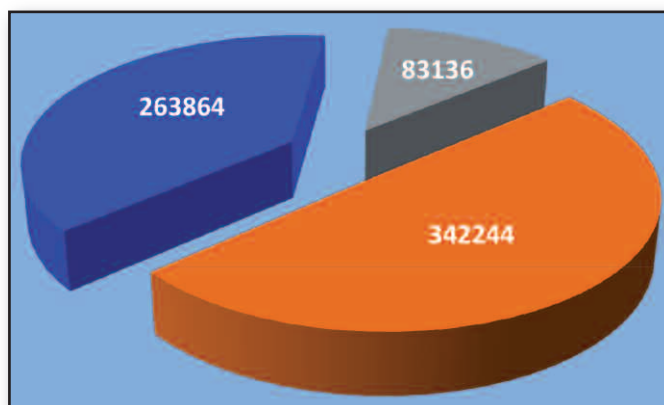
Le compte administratif constitue le « compte rendu » de la gestion du maire pour l'exercice écoulé. Il retrace les ouvertures cumulées modificatives de crédits en dépenses et recettes votées par le conseil municipal, les dépenses et recettes effectuées par le maire au cours de l'exercice et constate les résultats comptables. Résultat définitif 2018 : 221 084,49 €. Résultats prévisionnel 2019 : 176 720 €. Ce résultat est affecté au budget d'investissements de la commune.

Dépenses prévisionnelles 2019 : 689 244 €



- : Charges à caractère général : achats de matériel, équipements, travaux, entretien, énergies, redevances, intérêts financiers...
- : Charges de personnel et frais associés : salaires et cotisations sociales.
- : Virement à la section investissement : la différence entre les recettes et les dépenses est affectée aux travaux (voirie, rénovation, réalisations immobilières...).

Recettes prévisionnelles 2019 : 689 244 €



- : Impôts et taxes (contributions directes) : taxes foncières (184 862 €), taxes d'habitation (123 701 €).
- : Dotations et participations : DGF (dotation globale de fonctionnement), dotation forfaitaire, de ruralité, de compensation.
- : Produits divers : revenu des immeubles (locations, logements, salle polyvalente), redevances funéraires, cantines...

Investissements : budget prévisionnel 2019 en €

Recettes prévisions		Dépenses prévisions	
Affectation résultat 2018	60 855,49 €	Remboursement emprunt + EPF	82 000,00 €
Virement prévision. fonctionnement 2018	176 720,00 €	Remboursement caution (logt)	2 000,00 €
Fond compensation TVA (n-2)	38 030,00 €	Acquisitions matériels	25 706,49 €
Taxe aménagement	2 000,00 €	Voirie (chemins, voies communales)	216 435,47 €
		Enfouis. réseau élec. : Jabier 2 ^e tranche	50 000,00 €
		Multiple rural travaux	25 000,00 €
		Frais PLU	5 000,00 €
		Bâtiments communaux	33 564,88 €

* La différence entre recettes et dépenses dépend des écarts entre les prévisions et les réalisations effectuées et sera ajustée en fin d'exercice.

Le budget 2019 a fait l'objet d'une discussion et d'un vote par le conseil municipal le 15 avril 2019. Il faut souligner que depuis sa mise en place en 2014, le conseil municipal n'a procédé à aucune augmentation des taux d'imposition communaux.

Le choix a été fait de ne pas peser plus sur la fiscalité locale, d'un côté, en recherchant la réalisation d'économie sur le fonctionnement (contrat d'assurance, de maintenance...), de l'autre, en agissant sur la négociation au plus près des coûts liés aux travaux et en recherchant l'obtention de subventions pour diminuer le poids des investissements.

La suppression de la taxe d'habitation ne devrait pas avoir d'impact sur nos recettes si l'on en croit les engagements pris d'une compensation à l'euro près.

Toutefois, cela induit une modification sur le pourcentage entre la fiscalité locale et les dotations de l'État. Les recettes propres de la commune passent de 52 % à 32 % et la part de l'État passe de 38 % à 58 %. Cela va avoir comme conséquence de lier la commune aux décisions des pouvoirs publics en matière de financement, de la rendre plus dépendante et ainsi de lui retirer une partie de son autonomie.

De plus, la compensation annoncée à l'euro près de la taxe d'habitation ne devrait intervenir que sur le montant actuel. Sera-t-il tenu compte dans l'avenir des nouvelles constructions ou habitations de façon à ne pas pénaliser les communes qui se développent ?

Comme on peut le voir, les incidences liées à la suppression de la taxe d'habitation ne sont pas neutres, elles posent même, à terme, les conditions de l'existence des communes. Ces dernières constituent le socle de la république au quotidien, elles sont indispensables et permettent à la population locale d'être représentée et de disposer d'une gestion de proximité. C'est à nous tous qu'il incombe de les préserver, le conseil municipal s'inscrit dans cette démarche et agira au mieux dans le sens de l'intérêt commun.

Rappel : le budget de la commune et autres budgets (ex : centre communal d'action sociale) doivent être votés au plus tard le 31 mars, sous condition de disposer des informations budgétaires transmises par les services de l'État. Les crédits inscrits sont prévisionnels et peuvent faire l'objet d'adaptations votées par le conseil municipal (décisions modificatives budgétaires = DM).

Visitez le site internet de
www.st-christophe-sur-dol.com
St-Christophe-sur-Dolaizon :

La Vitrine du Blanc Couture & Tradition
Linge de maison - Atelier artisanal - Literie Hüslér Nest®
► Couettes, Duvels
AG
20 rue Saint Jacques - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél Fax : 04 71 02 29 09

Ets THOMAS
Vente et Installation
Poêles à bois/granulés
Cheminées - Inserts - Cuisinières
RICHARD LE DROFF
Le feu à l'ère des
RN 88 Les Baraques - 43370 Les Baraques
Tél. 04 71 03 16 09 - Fax 04 15 50 75 13 - geraldthomas@hotmail.fr

Électricité
CHANDÈS
PARTICULIER • INDUSTRIE
AGRICOLE • TERTIAIRE
04 71 02 92 38 • jcchandes@chandes-electricite.fr
Z.A. DE NOLHAC • 43350 SAINT-PAULIEN

**CAFÉ
DU SOLEIL**
Cécile VEZIEN
JEUX - JOURNAUX - BIMBÉLOTÉRIE
TABAC
43370 ST-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
Tél. 04 71 03 91 99



VŒUX DU MAIRE

Dimanche 13 janvier 2019, Daniel BOYER, maire, et son conseil municipal ont présenté les vœux aux habitants de la commune, en présence de Peter VIGIER, député, de Jean-Pierre THÉRON, adjoint à Cussac et d'une délégation de la gendarmerie de Costaros.

Le maire a souhaité des vœux de solidarité, de santé, de travail à tous, de la réussite dans les projets de nos commerçants, artisans, agriculteurs, il a remercié les enseignants, le personnel communal et les bénévoles d'association... Il a dressé le bilan 2018, les principaux sont : l'aménagement foncier, l'enfouissement des réseaux à Jabier, le centre multiple rural, l'adressage... Quant aux projets 2019 : terminer les gros chantiers en cours, suite de la rénovation de la voirie... et bien d'autres.



Les bébés de l'année

Avant de passer au vin de l'amitié, ce fut la présentation des bébés de l'année écoulée : Sam ABRIAL des Rounes, Léane ALLIRAND d'Eycenac, Lévanah ALLIROL de Jabier, Capucine BÉRANGER de Tallobre, Noé BÉRANGER de Jabier, Alysson DAMGE de Jabier, Alicia DARNE d'Eycenac, Tom PEILLON de Jabier et Soizic VILLESÈCHE de Dolaizon.

Le gîte **Autilleul** vous accueille pour vos repas de famille, déplacement professionnel ou toutes autres occasions...

Avec une capacité de réception de 35 pers. et 14 couchages, cuisine équipée et extérieur privé... tout cela à seulement 10 mn du Puy-en-Velay dans un environnement au calme.

JABIER
43370 St-Christophe/D
04 71 03 98 63

DANIELS
Christophe

Taxi

Solignac/Loire - ST Christophe/Dolaizon - Cussac/Loire

Transports médicaux assis
TAP - Toutes distances...
Hospitalisations, Consultations, Analyses, Rayons...

Tél. 04 71 03 10 12
rue des Fayes 43370 Solignac sur Loire

Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE

la vraie vie s'assure ici

INAUGURATION DU MULTIPLE RURAL

Samedi 22 juin a eu lieu l'inauguration du restaurant multiple rural en présence de Nicolas DE MAISTRE, préfet, Messieurs VIGIER, député et représentant le Conseil régional, MARCON, président du Département, JOUBERT, président de l'Agglo, DUPLOMB, sénateur, DÉCOLIN et BOYER, conseillers départementaux, des maires des communes des alentours et bien sûr, Daniel BOYER, notre maire et son conseil municipal. Après un petit café offert par Julie et Julien BONFILS, gérants, la délégation et la population ont visité les différents travaux réalisés ces derniers temps : isolation de la façade de la salle du conseil à la mairie et de l'école primaire, terrain multisport et aire de jeux pour enfants. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé à la salle dans un décor splendide pour une réception où les différents invités ont pris la parole.



Notre maire Daniel BOYER a remercié les représentants de l'État, de l'Agglo et du Département pour leur aide financière, puis a attiré leur attention sur deux projets prioritaires pour la commune : dégager du foncier pour favoriser la construction et réaliser la continuité de la RN88 jusqu'au Fangeas.



EMPLOYÉS

Le vendredi 20 décembre, la municipalité recevait les employés municipaux, pour partager avec eux un apéritif à la veille des vacances de Noël. Le maire Daniel BOYER remerciait chacun d'entre eux pour leur travail accompli tout au long de l'année dans leur domaine respectif.



UN PLAN LOCAL D'URBANISME EN COURS DE RÉVISION

Pour rappel, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, par délibération du 20 novembre 2017. Pour mener à bien la révision de ce PLU, la commune se fait accompagner par le bureau d'étude CAMPUS Développement.

État d'avancement : du PADD à la traduction réglementaire du PLU

Après avoir établi le diagnostic de territoire en 2018, la commune s'est attachée au cours du premier semestre 2019 à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce dernier se traduit par des objectifs stratégiques qui visent à prendre en compte les particularités communales au regard des problématiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation des continuités écologiques, d'habitat, de développement économique (artisanal et commercial)...



Ce projet communal s'organise autour de trois grandes orientations stratégiques qui constituent un cadre de référence pour l'action :

- Renforcer la vocation résidentielle communale afin de garantir l'usage des équipements publics (en particulier l'école), c'est-à-dire relancer sa croissance démographique qui s'est largement ralentie aux cours des cinq-six dernières années en raison d'une pénurie de foncier.
- Conforter sa vocation économique en s'appuyant sur le tissu artisanal, commercial et de services de proximité qui contribue à l'attractivité de la commune, et d'autre part sur les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire qui permettent d'attirer des entreprises.
- Valoriser son cadre de vie c'est-à-dire d'une part assurer une gestion durable de son territoire, et d'autre part préserver la qualité de ses espaces naturels « identitaires » du plateau du Devès.

Démarche et calendrier prévisionnel

Une démarche politique qui se décline autour de quatre étapes incontournables :

Un dispositif de concertation et de communication au cœur de la démarche du PLU.

OBSERVER le territoire	CHOISIR un cap	DÉFINIR des règles	VALIDER le projet
LE DIAGNOSTIC Permet de faire un état des lieux du territoire sous tous ses angles (habitat, équipement, patrimoine, économie, déplacements, environnement...) afin de mettre en lumière les enjeux de la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon.	LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) Exprime une vision stratégique du développement de la commune.	LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE Détermine où et comment construire sur la commune, en définissant pour chaque secteur, les règles de construction applicables.	LA VALIDATION L'approbation définitive du PLU par le conseil municipal intervient après consultation des personnes publiques associées (État, Département, chambres consulaires...) et enquête publique.
4 ^e trimestre 2018 / 1 ^{er} trimestre 2019		2 ^e semestre 2019 1 ^{er} trimestre 2020	2 ^e semestre 2020

La démarche de révision du PLU est marquée par une information régulière sur le site internet de la Communauté d'agglomération (<http://st-christophe-sur-dol.com/>), par la mise en place d'outils de concertation numérique afin de permettre à l'ensemble des acteurs du territoire de s'exprimer (boîte à idées, formulaire pour ma parcelle...) et enfin, par des articles dans la presse locale et le bulletin municipal.

Une première réunion publique s'est tenue au mois de mai dernier. Elle a permis de présenter et d'échanger sur les éléments clés de diagnostic ainsi que sur les grandes orientations stratégiques du projet communal.

Cette démarche de concertation se poursuivra tout au long de l'année 2020 afin de vous tenir informer de l'état d'avancement du PLU.

BOUCHER - CHARCUTIER - TRAITEUR

Dance Vincent

33, faubourg Saint-Jean
43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 13 90

traiteurdance@gmail.com

S.A. CHAMBON

TRAVAUX PUBLICS

CARRIÈRES

43230 PAULHAGUET
Tél. 04 71 76 60 55



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Hervé



Serge

Entretien des routes

Au printemps, avec l'épareuse, Hervé entretient plus de 35 km de bordures de routes, ensuite il passe dans les chemins les plus nécessaires, Serge, avec le rotofil, entretient le bourg et les villages.

Entretien du cimetière

Régulièrement, nos employés entretiennent l'intérieur du cimetière, plus particulièrement la période avant Toussaint ; au printemps, ils s'occupent de l'embellissement à l'entrée.



Des allées bien entretenues

Adressage

Cet automne, ils ont eu un travail supplémentaire avec l'adressage. Ils ont posé les noms de toutes



Mise en place du nom des rues

les rues dans tous les villages et exceptionnellement les numéros pour certaines habitations.

Entretien du matériel et des locaux

Tout au long de l'année, ils gardent leurs matériels en état. Ils ont préparé l'hiver en révisant la sableuse, usée par le sel et la pouzzolane. Chaque semaine, et voire plus, ils interviennent à l'entretien des WC publics.



Achat d'une tondeuse

En juillet, une tondeuse a été achetée pour éviter de payer une entreprise. Nos employés s'occupent de la tonte des terrains de foot et autres espaces verts.

Casier pour pouzzolane

Ils ont construit un casier pour stocker la pouzzolane près du centre technique, utilisé pour notre voirie en période hivernale. Cela évite le gaspillage et laisse les lieux plus propres.

Pose d'une barrière de sécurité à La Roche

Au printemps, nos employés ont posé une barrière rue de la Vallée au village de La Roche afin d'assurer la sécurité.





Ets MOURE Jean Luc
Vins - Boissons Gazeuses
Matériaux de construction
Engrais - Aliments SANDERS
43370 BAINS - 04 71 57 51 92

Gîte de séjour « La Maison Vieille »
Famille Allègre
Tallode - 43370 St-Christophe
04 71 03 17 78 - 06 18 11 38 06
A 10 km du Puy-en-Velay sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle



Nettoyage de printemps

À chaque sortie de l'hiver, les routes et les rues du bourg ont besoin d'un nettoyage (pouzzolane, gravillons et autres) pour assurer la sécurité des usagers, surtout pour les deux roues et les piétons. À la mi-avril, nos employés communaux ont balayé les trottoirs et passé le camion équipé d'une balayeuse-ramasseuse dans les rues du bourg et des lotissements, ainsi que sur les trottoirs de Tallobre.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ENTREPRISES

Isolation de l'école

Pendant les vacances de Pâques, l'entreprise Charles et Vigouroux a posé 140 millimètres de laine de roche pour l'isolation de la façade de l'école.

Fenêtres des appartements

La même entreprise a refait les encadrements des fenêtres des appartements, au dernier étage du bâtiment de l'école.



Goudronnage

Au mois de juin, l'entreprise Colas a goudronné plusieurs voiries de la commune :

- route et village de Lic,
- chemin de Pontouron,
- de nombreuses rues et la place du village de Dolaizon
- la bretelle V4 de Tallode à la RD 906.

Achèvement aménagement foncier

L'aménagement foncier a été réalisé par les entreprises de travaux publics : Chambon, Sagnard et Orfeuvre. Il a pris fin au premier semestre 2019. Le périmètre des travaux a concerné 679 hectares et 378 propriétaires.

De nouveaux chemins ont été créés (7,5 km), d'autres ont été élargis (4 km) ou remis en forme (5 km). Quant au nombre de parcelles, il est passé de 1 654 à 689. Ces travaux ont nécessité l'arrachage de haies et de murs (5 km), leur remplacement par de nouvelles séparations en pierres sèches et la plantation de 800 arbres ou arbustes (9 km). L'ensemble constitue une véritable mise en valeur du territoire communal, tant en terme d'agriculture que de renouvellement du paysage.

Enfouissement des réseaux électriques et télécom à Jabier

Suite à l'existence de chutes de tension sur le village de Jabier nécessitant le renforcement des réseaux, la commune et le syndicat départemental d'électrification (SDE) en ont profité pour tout mettre en souterrain.

L'EGEV a réalisé les travaux de la première tranche, elle sera terminée en janvier 2020 par la dépose des supports si Orange respecte son calendrier. L'éclairage public a été réinstallé avec des lampes LED basse consommation.

La deuxième tranche concerne la partie qui va de l'assemblée, à la sortie du village, en direction des quatre chemins. Il est prévu qu'elle commence en début d'année et en tout cas avant mars 2020.



Lic



Place Dolaizon



Chemin Pontouron



ADMR

Association ADMR Bains - Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Les services de l'ADMR interviennent sur la commune pour offrir aux personnes aidées, un service de qualité. L'ADMR est un acteur majeur du bien-être au domicile. Elle développe des services de la naissance à la fin de vie. Le cœur de son activité est l'aide à la vie quotidienne auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles. Notre personnel d'intervention aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans les actes essentiels de la vie (lever, coucher, aide aux repas, hygiène), en alliant capacités relationnelles et compétences techniques. Des services qui facilitent le quotidien à la maison sont aussi proposés pour les familles.

Notre association est agréée, ce qui permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du Conseil général (APA, PCH). Vous trouverez une équipe de bénévoles à votre écoute et disponible pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet de vie, tant sur le plan administratif que matériel. 50 % des sommes versées sont déductibles des impôts.

Activité notable :

Jeudi 17 octobre, l'ADMR de Bains -Saint-Christophe a mis à l'honneur Marie ROCHER pour son 100^e anniversaire.

M^{me} ROUX, présidente de l'association, a accueilli sa famille, enfants et petits-enfants, ainsi que toutes les personnes présentes pour cette grande occasion, c'est-à-dire les aides à domicile intervenant chez elle et l'équipe de téléalarme. Toutes ces personnes permettent à Marie de vivre chez elle en toute sérénité. Pour elle, c'est un plaisir et une joie. Madame la présidente soulignera qu'elle n'entend jamais parler de Marie, c'est une personne toujours satisfaite et contente avec une grande facilité d'adaptation malgré son âge.

Cathy, l'une de ses petites-filles, s'est exprimée au nom de toute la famille qui entourait Marie. Sa mamie est toujours plaisante, c'est grâce aux personnes aidantes qu'elle peut rester chez elle.

Marie a toujours été une battante, c'est peut être un gage de longévité.

Avec un grand sourire radieux, Marie a soufflé les bougies pendant que l'assistance chantait bon anniversaire. Le verre de l'amitié accompagné d'une délicieuse tarte a terminé cet après-midi. Nous souhaitons à Marie de garder la santé et la forme pour passer encore de nombreuses années parmi nous.

Nos coordonnées :

Tél. 04 71 57 53 98 - Mail : info.bains@fed43.admr.org - Adresse : 4, rue des iris - 43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon
Permanences : de 9 h 30 à 11 h 30 toute la semaine (hors week-end).

Présidente : Pierrette ROUX.

Secrétaire administrative : Nadine PÉLISSIER.

Bénévoles : Nicole ALLÈGRE, Bernard et Danielle MOUCHON, Gisèle REYNAUD, Roselyne BRIVES, Colette BARTHÉLEMY, Léa SHRIVASTAVA et Éliane VIGOUROUX.

ADRESSAGE

Comme pour un grand nombre de villes et villages français, la démarche d'adressage, qui consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux, a été mise en place sur notre commune, procédure obligatoire pour pouvoir bénéficier du déploiement de la fibre optique prévu en 2021, mais aussi très utile pour les services d'urgence médicale, les services publics et postaux, les livreurs à domicile de plus en plus nombreux, sans oublier les simples visites de courtoisie.



Chacune de ces adresses est rattachée à la parcelle cadastrale correspondante, à son propriétaire et à l'occupant. L'ensemble de ces données est regroupé dans un fichier qui sera transmis à tous les services compétents (poste, cadastre, impôts...).

Aussi, la numérotation métrique a été privilégiée. Elle est informative et évolutive. Les numéros attribués correspondent à la distance en mètre séparant le début de la voie et le point adresse. Elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante.

Les panneaux indicateurs et les noms de voies ont été fournis et posés par les services techniques de la mairie. Les numéros seront également fournis par la mairie, mais devront être posés par les propriétaires. Dès réception des courriers personnalisés, les démarches de changement d'adresse nécessaire auprès des services peuvent être effectuées.



Guide des formalités à remplir :

En tant que particulier :

- Vous avez accès à internet : connectez-vous au site **www.service-public.fr**
Aller à la rubrique < services en ligne > < changement d'adresse en ligne >
Ce site officiel, mis en place par l'État, vous permet d'informer rapidement les principaux organismes publics et privés :
 - caisse de sécurité sociale (CPAM, CMSA, CAF, CNMSS...),
 - caisse de retraite (AGIRC, ARCCO, CNAV...),
 - énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie...),
 - La Poste,
 - Pôle Emploi,
 - service des impôts,
 - service en charge des cartes grises.
- Vous n'êtes pas utilisateur de l'outil informatique : vos démarches doivent être faites par courrier ou téléphone selon l'organisme.

Le certificat d'immatriculation des véhicules doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. Les cartes d'identité, passeport, permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. Pour les modifications, se connecter au site **www.ants.gouv.fr**.

Ces démarches sont gratuites. Néanmoins, la préfecture du Puy-en-Velay met à disposition un point numérique avec présence d'agents pour aider et orienter les usagers. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30 (16 h le vendredi).

En tant qu'entreprise

Pour les entreprises et professionnels, la modification de l'adresse est à signaler au centre de formalités des entreprises (CFE) de la chambre de commerce ou centre de formalités de la chambre des métiers et de l'artisanat selon le cas. Cette démarche est gratuite et vous avez un mois à compter de la date de changement de nom de la rue pour l'effectuer. Le centre transmet ensuite les modifications aux organismes concernés.



ANIMATIONS DES VILLAGES

FÊTE DU VILLAGE À JABIER

Après avoir dégusté les tripes en février, une cinquantaine de convives se sont retrouvés, le samedi 22 juin à l'assemblée pour partager le traditionnel repas estival. Comme chaque année, le four a été allumé pour cuire viandes et pommes de terre. Le repas a été précédé du concours de pétanque lequel a été disputé dans la bonne humeur.



Jabier



Tallode

FÊTE DES VOISINS À TALLODE ET LIAC

Samedi 13 juillet, les villageois de Tallode et de Liac se sont retrouvés pour la traditionnelle fête des voisins. Après avoir monté un chapiteau le matin, chacun a amené des plats bien garnis. Le four avait été préchauffé depuis le début de la semaine pour permettre de cuire pizzas, rôtis et pommes de terre. Quelques parties de pétanque ont animé l'après-midi et le couvert a été remis en soirée pour terminer le repas dans un esprit très convivial.



Tallobre

FÊTE DES VILLAGES DE TALLOBRE ET BELLEGARDE

Dimanche 4 août, les villageois de la Garde de Tallobre et de Bellegarde se sont retrouvés à midi pour partager un excellent repas composé de pommes de terre et de rôtis cuits au four du village. L'après-midi, ils ont posé le premier panneau pour l'adressage des noms des rues de tous les villages et ils ont inauguré la place de la Cartabouse, place où ils ont passé un agréable moment.



Le Breuil

FÊTE DES VOISINS AU QUARTIER DU BREUIL

Comme depuis plusieurs étés, les voisins d'un quartier du lotissement du Breuil, situé dans le bourg, se sont réunis samedi 31 août pour passer une agréable journée ensemble et partager salades et traditionnelles grillades.

EYCENAC

Comme chaque année, l'association des habitants d'Eycenac organisait son repas estival. Prévu dans un premier temps le samedi 27 juillet au soir, les organisateurs ont dû annuler au dernier moment compte tenu de la météo très capricieuse de ce dernier week-end de juillet. La date du dimanche 25 août à midi fut choisie pour permettre à



Eycenac

un maximum d'habitants de participer à ce repas (il fallait pour cela attendre le retour des aoûttiens). La formule du repas le dimanche midi fut très appréciée par la soixantaine de convives qui ne se sont séparés qu'en début de soirée. Les seuls à trouver difficile ce nouvel horaire furent les deux apprentis cuisiniers qui durent se lever à 5 h pour mettre en route la cuisson des deux jambons.

Encore merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur, et un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation du repas et du nettoyage du terrain de boule.



BIBLIOTHÈQUE et POINT RELAIS JEUX

Connaissez-vous le local commun de la bibliothèque et du point relais jeux ?

Les deux sont superbement installés dans un espace ouvert et lumineux qui incite à la rencontre et à l'échange. Vous êtes chaleureusement invités à venir le découvrir.

Bibliothèque

La bibliothèque maintient son activité et vous propose tout un ensemble d'ouvrages qui va du roman aux revues en passant par la bande dessinée. Les enfants de l'école viennent en groupe le jeudi après-midi tous les quinze jours, pour découvrir ou s'initier à la lecture et le nombre de lectrices et lecteurs reste constant, une quinzaine d'une année sur l'autre. Mais c'est à notre sens trop peu. Aussi, les bénévoles sont disponibles pour encadrer, organiser, proposer des rendez-vous, des rencontres autour d'un livre, d'une lecture partagée, d'une conférence... Pourquoi ne pas imaginer un café lecture ou un café débat autour d'une œuvre, d'un coup de cœur, d'une publication régionale ? Une activité commune avec le point relais jeux ? Qu'en pensez-vous ? Nous sommes preneurs de toute proposition, n'hésitez pas à nous contacter.

Horaires d'ouverture 2020

Jeudi après-midi pour l'école, deux fois par mois.

Vendredi de 10 h 30 à 12 h. - Samedi de 11 h à 12 h.

L'abonnement annuel reste à 12 euros.

Les permanences sont assurées par des bénévoles et dépendent de leur disponibilité. Les absences éventuelles sont affichées sur une fenêtre dans la cour et visible de l'extérieur.

René DELHERM, Lucette LONJON, Auguste CHAURAND, Marie-Paule BOYER, Odile LYOTARD (samedi + école), Roland BÉRANGER (école) et Cathy BIANCHI constituent l'équipe de bénévoles. Cathy BIANCHI se consacre aux commandes et à la liaison avec la BDHL.



Point relais jeux :

Le point relais jeux est à votre disposition pour permettre à tous d'emprunter des jeux pour la somme de 1,50 € l'unité. Il dispose de jeux pour tous les âges et tous les goûts avec la possibilité d'en commander certains qui vous intéresseraient particulièrement.

Les jeux sont des occasions de se divertir, se rencontrer, développer son agilité !

Il est animé par quatre bénévoles qui assurent les permanences et la rotation de jeux : Josette BÉRANGER, Mireille BÉRANGER, Rachel MALLET et Michèle PETIT.

Les emprunteurs réguliers sont très satisfaits du service et nous aimerions qu'ils soient plus nombreux à venir. N'hésitez pas à nous contacter, vous renseigner et tester !.

Horaires d'ouverture 2020

Les 1^{er} et 3^e vendredis (sauf vacances scolaires) de 16 h 30 à 18 h 30.



CCAS

Forte participation au repas des plus de 65 ans

Mercredi 23 octobre, le CCAS de la mairie de Saint-Christophe offrait le repas annuel à la salle polyvalente aux habitants de plus de 65 ans en présence du maire et de ses adjoints ; étaient invités les membres du CCAS, les bénévoles de la bibliothèque et du point jeux,. Ce fut la plus forte participation depuis sa création : 116 personnes autour de l'excellent repas servi par le traiteur Dance.



Avant de passer à table, le maire a demandé une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis l'an dernier, puis il a évoqué les principaux travaux réalisés sur la commune. Au cours de l'après-midi, un grand moment de détente avec jeux, danses, blagues. Certains participants ont même pris le micro pour pousser une petite chansonnette avec talent !



Sortie des ados

Samedi 22 juin, grâce au financement des CCAS et des familles, les ados de notre commune et celles de Bains, Le Brignon, Cussac, Solignac et Chadron, ont fait une sortie « Rondin Parc » au lac de Naussac. Ils étaient encadrés par deux mamans. Tout le monde a fait de l'accrobranche, ensuite les ados ont eu le choix entre canoé, catamaran ou chasse au trésor. Malgré une matinée un peu frisquette, ce fut une excellente journée de découverte. À l'arrivée, à la descente du car on entendait : « C'était génial. Super ».

Sortie pour les 4/9 ans

Le CCAS a cofinancé une sortie pour les plus jeunes de la commune au cirque Médrano installé à Chadrac le 10 juillet. Les enfants de la commune, accompagnés de Pauline et de Stéphanie, ont assisté aux parades et aux exploits des artistes, puis ils ont partagé le goûter sur place. Cette année, c'est le CCAS de Solignac qui a organisé cette sortie pour les communes de Bains, du Brignon, Cussac, Saint-Christophe et Chadron.



ROBERT ET MARC RÉCOMPENSÉS

Jeudi 3 octobre, Robert BÉRANGER et Marc PHILIPPE, bénévoles habitant la commune, ont reçu en préfecture du Puy, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. À leur retour, une petite réception a été organisée à la salle, en présence d'élus de la municipalité, d'associations et d'amis.

Daniel BOYER, maire, a retracé le parcours de ces deux bénévoles et les a remerciés pour leur investissement dans le tissu associatif et d'avoir consacré beaucoup de temps à s'occuper des autres et de la jeunesse.

Robert fut président de l'amicale des donneurs de sang de 1992 à 2000 puis vice-président de 2000 à 2015. En 1997, il est à l'origine du collectif communal pour le Téléthon et toujours vice-président. Depuis 2015, il est aussi bénévole aux 15 km du Puy où il organise la sécurité du parcours en positionnant les signaleurs. Pendant 5 ans, il a participé aux diverses animations de l'association Culture et Loisirs où il a participé à l'animation des cours d'informatique et a conçu un programme informatique pour l'organisation de concours de belote, lotos... Il se déplace auprès des associations de la commune et des communes voisines avec son logiciel. Depuis 2010, il est membre de l'association En route pour Matthieu et il a notamment organisé une journée en quad, 4x4, marche et autres, pour trouver les fonds nécessaires aux soins. Membre du CGIA 43 (association spécialisée dans le secteur des activités comptables) de 1990 à 1996 et il en est le président depuis 1996.

Marc a pratiqué dès son jeune âge et pendant plus de 30 ans le judo, il est ceinture noire 3^e dan. Compétiteur dans l'âme, il fut vice-champion de France de la Marine lors de son service militaire. Ensuite, sous les couleurs du judo club du Puy, il a été champion d'Auvergne junior, champion d'Auvergne toute catégorie, champion d'Auvergne par équipe..., il a enseigné le judo au Puy, St-Maurice-de-Lignon, Rosières, Yssingeaux où il a formé de nombreux jeunes. C'est un adepte du cyclisme qu'il a pratiqué soit en compétition, soit en balade, actuellement, il fait des sorties pour encadrer les jeunes de son club. Depuis 2008, il est président du Vélo Club du Velay avec près de 150 licenciés ! Jeune retraité, il est aussi licencié à la société de pétanque locale depuis cette année où il est apprécié pour son adresse, mais surtout son esprit d'équipe et le respect de l'adversaire.



FARIGOULE et Agathe GUILLAUD, 20 élèves en classe CP et CE1 de Béatrice BÉLITRAND, 26 élèves en classe CE2, CM1 et CM2 d'Amandine DOUCE.

Enseignante titulaire remplaçante : Pascale TORRENT ; AESH : Pascale HABOUZIT ; intervenant en sports : Anthony GENTES ; ATSEM : Chantal MALLET, Béatrice JAROUSSE et Isabelle MICHEL.

Visite de la caserne des pompiers

Lundi 27 mai, les élèves de MS et GS de la classe maternelle ont passé une matinée très instructive à la caserne des pompiers du Puy-en-Velay.

Ils ont tout d'abord découvert le centre d'appels avec tous les ordinateurs et téléphones qui permettent de recevoir les informations et les appels d'urgence. Les élèves ont aussi appris qu'il faut appeler le 18 si on veut téléphoner aux pompiers.

Puis les enfants ont pu observer les camions et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils sont montés à l'intérieur. Ils ont également découvert la tenue de pompier et essayé le casque.

Cette sortie fut l'occasion de parler des dangers qui nous entourent à l'extérieur ou à la maison.

Merci aux pompiers qui nous ont fait partager un moment de leur quotidien et qui se sont montrés très disponibles.

ÉCOLE

Rentrée scolaire

Lundi 2 septembre, les élèves de l'école publique Jacques-Brel de Saint-Christophe ont retrouvé leur classe respective et leur directrice Amandine DOUCE, à l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire 2019/2020. L'effectif est de 70 enfants répartis ainsi : 24 élèves pour les classes maternelles de Florence

Des projets solidaires à l'école

Vendredi 15 mars 2019 : participation à la semaine contre le racisme et l'antisémitisme

Romain DAMOIZEAU, joueur aux Aigles, handibasket du Puy, est venu dans la classe des CM dans le cadre de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme, pour parler de la discrimination.

À partir de pictogrammes, les enfants ont pu évoquer les différents types de handicaps et à l'aide de jeux de rôle, ils ont pu se rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes porteuses de handicap. Cette intervention s'est clôturée par une course d'orientation à la Pinatelle du Zouave avec d'autres CM des écoles environnantes (Bains, Loudes et Cayres). Répartis en groupes de 3 ou 4 et à l'aide d'un plan, ils devaient retrouver les balises et répondre à des questions sur la différence.



Lundi 14 octobre 2019 : participation à la dictée d'ELA Mets tes baskets et bats la maladie

Dans le cadre des programmes en éducation morale et civique, les élèves de CM ont participé à la dictée d'ELA (association qui vient en aide aux malades atteints de leucodystrophies). L'après-midi, les plus petits qui avaient été dispensés de l'épreuve de la dictée du

matin se sont joints aux plus grands pour prendre part à une course à pied sur le stade pour courir «à la place» des enfants atteints de ces pathologies.

Cette journée complète une année riche en projets sur la solidarité avec notamment l'intervention des donneurs de sang à l'école en février 2019. Une collecte a été faite.

Merci aux intervenants et aux élèves pour leur participation solidaire !

Sortie à la ferme des 4 saisons au Puy-en-Velay

Au mois de novembre, les élèves de maternelle se sont rendus à la ferme des 4 saisons au Puy-en-Velay. Les enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme (les poules, chèvres, cochons, lapins, dindes, ânes, oies ou chevaux...) et participer au nourrissage. Une deuxième matinée a été consacrée à la transformation du lait et à la réalisation de yaourts.

Au mois de juin, les enfants se sont rendus dans une nouvelle ferme, la ferme de Babeth, près de Bains, où ils ont découvert différentes races de vaches et ont assisté à la traite de celles-ci. La matinée s'est terminée par un petit tour en tracto-calèche et un bon goûter, pour le bonheur des petits et des grands.

Projet théâtre à l'école

Grâce au financement de l'APE et de la mairie, tous les élèves de l'école ont pu

participer à un cycle théâtre avec l'intervention d'Esther TROSSELLO. Des ateliers ont eu lieu de mars à juin 2019 et ont abouti à un spectacle présenté aux parents, venus nombreux lors de la kermesse de l'école.

En maternelle, les PS ont interprété l'histoire de *Clown* à partir d'un théâtre d'ombres, les MS ont joué *L'histoire du loup qui voulait changer de couleur* et les GS ont écrit un poème puis l'ont théâtralisé, *Quand je serai grand, je serai...*

Aux cycles 2 et 3, les élèves ont présenté des pièces de théâtre autour du thème du loup dans les contes : *Le loup et les 4 saisons* pour les CP, *Le procès du grand méchant loup* en CE et *Un sacré scoop* en CM.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à jouer, se déguiser, se montrer et réussir un spectacle. L'objectif de ce projet étant de permettre aux enfants de s'approprier, petit à petit, les rudiments de cet art, tout en développant leur créativité, leur esprit critique, leur aisance et la confiance en eux.



PÉRENNISONS NOTRE MARCHÉ



Sur notre petit marché, vous trouverez les vendredis de 15 h 30 à 18 h (sauf pizzas) : fruits et légumes (fraîcheur car arrivage la veille), fromages, farines, lentilles bio du GAEC des Ampoans (Jean-Baptiste et Isabelle HÉBRARD), fromage et savons au lait de chèvres de la Chèvrerie d'Absinthe (à partir du 1^{er} mars), pâtes sèches, fraîches et confitures de lait de Saveurs des champs d'Élodie BORY, miel de Robert PANDRAUD, œufs de M^{me} MOREAU, viande de Gérard CHABANON, boucher de Saint-Privat-d'Allier, pizzas de Pizzas Malice (jusqu'à 20 h 30).



RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pour mission principale l'information sur les différents modes d'accueil dans le cadre du guichet petite enfance. Un entretien individualisé est proposé à chaque famille à la recherche d'un mode d'accueil. Pour obtenir un rendez-vous, les parents doivent faire une demande via le site monenfant.fr ou contacter la responsable au 04 71 02 49 77 ou par mail à : guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr. Cet entretien permet de répondre aux interrogations, d'étudier au plus près les besoins et souhaits pour l'accueil de l'enfant, d'enregistrer les pré-inscriptions pour la(les) structure(s) souhaitée(s) et d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles.

Choisir une structure collective

Les structures collectives sont des espaces de vie spécialement conçus pour le bien-être et l'éveil de l'enfant. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 10 semaines jusqu'à 4 ans. Leur prise en charge est assurée par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés. Ils peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle, à l'heure ou à la journée.

L'agglomération compte 22 structures collectives appelées multi-accueil ou micro-crèche.

Confier son enfant à une assistante maternelle

314 assistantes maternelles indépendantes sont en activité sur les 73 communes de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Elles assurent l'accueil, l'éveil, le développement, le bien-être et la sécurité des enfants. Elles sont agréées par le service de protection maternelle et infantile. Cet agrément assure que ces professionnelles ont validé une formation obligatoire de 120 heures et exercent en toute légalité. Elles accueillent à leur domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans.

L'accueil chez une assistante maternelle est notamment apprécié pour sa souplesse qui ne doit cependant pas être synonyme de non-respect des règles établies dans le contrat de travail. Au domicile d'une assistante maternelle, l'enfant s'initie aussi à la collectivité. Il est accueilli avec d'autres enfants. Les membres de la famille de l'assistante maternelle cohabitent au quotidien avec les

Il aura 3 ans d'existence en début avril ; bien sûr, il a ses atouts et aussi ses faiblesses ! Mais il a le mérite d'exister même en période hivernale (sauf neige, vent violent...) ; d'ailleurs, en début d'automne 2019, élus et commerçants se sont réunis pour décider son maintien en hiver avec trois tombolas, courant octobre, pour encourager à le pérenniser.



enfants accueillis. Qu'importe le mode d'accueil choisi, il doit y avoir un minimum de confiance et de respect mutuel pour le bien être de l'enfant.

Le parent est employeur de l'assistante maternelle et peut bénéficier de ce fait d'une aide financière de la caisse d'allocations familiales (85 % maximum du salaire mensuel et 100 % des cotisations patronales et salariales pris en charge dans le cadre du complément libre choix du mode de garde).

La place des responsables du relais petite enfance

En plus d'assurer les permanences du guichet petite enfance, les responsables de relais proposent diverses actions destinées à la professionnalisation des assistantes maternelles (réunions d'informations collectives, conférences, formations) et des animations (temps d'éveil destinés aux enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles).

Communes	Responsables référentes	Permanences d'accueil au public (seulement sur RdV)	Animations hebdomadaires (matin)
Le Puy-en-Velay (Guitard), Vals-près-Le Puy, Cussac-sur-Loire, Solignac-sur-Loire, Le Brignon et Saint-Christophe-sur-Dolaizon	Mylène Pellissier Tél. : 06 74 53 88 71 mylene.pellissier@lepuyenvelay.fr	Le Puy en Velay (mardi de 13 h à 15 h 30 et vendredi de 9 h à 12 h) Cussac (mercredi de 9 h à 12 h)	Le Puy-en-Velay (lundi de 9 h 30 à 11 h 30) Solignac (mardi de 9 h 30 à 11 h 30) Cussac (jeudi de 9 h 30 à 11 h 30)



TROIS RESTAURANTS SUR LA COMMUNE

L'AUBERGE DU GRAND CHEMIN

Depuis le 9 février, Julien et Julie BONFILS vous accueillent dans leur nouveau restaurant situé au centre multiple rural et vous proposent une restauration traditionnelle. Ouvert à midi, de mardi à dimanche inclus et samedi soir, vous trouverez également un dépôt de pain et une épicerie ouverte à 7 h 30.

Téléphone : 04 71 03 18 99 - Mail : aubergedugrandchemin@sfr.fr

L'AUBERGE ALSACIENNE

Marc et Josiane BITTERLIN sont les nouveaux propriétaires. Ils ont ouvert une auberge alsacienne le 22 juin 2019 au hameau de Chaponade et vous proposent des spécialités alsaciennes. Ouvert tous les jours à midi et vendredi, samedi et dimanche soir l'hiver, puis tous les soirs au printemps, fermé le lundi.

Téléphone : 04 71 01 38 84 - 06 46 41 86 66

Site : <http://aubergealsacienne.fr/>



COMPLEXE L'ODYSSÉE

Depuis début novembre, réouverture du bowling Complexe l'Odysée, situé à la Clé des Champs, repris par Denis GAGNE et David, son fils. Le restaurant est confié à Rachel, une cuisinière bien connue et réputée. Ouvert tous les soirs, du mardi au samedi de 19 h à 22 h et à midi sur réservation du mardi au dimanche.

Téléphone : 04 71 03 62 22

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

La municipalité de Saint-Christophe a réuni les présidents des différentes associations de la commune le vendredi 25 octobre.

Un tour de table a permis à chaque participant de s'exprimer sur les améliorations à apporter, surtout en terme de communication.

Ainsi, une étude sera lancée pour l'achat de panneaux permettant de faire les annonces des différentes manifestations (loto, concours de belote...). Ces panneaux seraient utilisés par les différentes associations qui seraient intéressées par ce support de communication.

ÉCOLE DE BOWLING BASÉE AU COMPLEXE DE L'ODYSSÉE DE SAINT-CHRISTOPHE

L'école de bowling 43 et sa vingtaine de licenciés, possède trois joueurs qui se sont illustrés, dont le jeune Jean CHAPPUIS de Saint-Christophe. Ce jeune garçon de 10 ans, déjà auréolé d'un titre de champion d'Auvergne en benjamin, a impressionné par sa participation aux championnats de France en juin dernier à Lomme (Nord). La soirée des trophées organisée par le CDOS 43 le 13 décembre et présidée par Madame Josiane VARENNE, présidente du CDOS 43, a mis en valeur l'école de bowling du Puy et récompensé en catégorie minimes Mathias LANDRIOT, ENZO CICÉRO, Jean CHAPPUIS, et André MOREAU comme dirigeant bénévole.

L'école de bowling favorise la découverte du bowling. Ces séances de découverte, dirigées par l'école de bowling 43, se dérouleront le matin de 10 h à 12 h au bowling de l'Odysée durant les vacances scolaires (Toussaint et printemps).

Le CDOS 43 a initié une démarche autour du public senior, en partenariat avec l'école de bowling, pour la pratique d'une activité physique et régulière de proximité pour les + de 60 ans. Mise en place des activités collectives favorisant la concentration, l'équilibre et la coordination dans le mouvement.

Pour tout renseignement sur ces deux activités, contacter André MOREAU, animateur fédéral, par téléphone au 06 47 74 18 81 ou par mail : ecb.bowling@gmail.com.

LA VOGUE A ATTIRÉ BEAUCOUP DE MONDE

Le week-end des 27, 28 et 29 juillet, la fête votive a été un grand succès. Les membres du comité des fêtes de Saint-Christophe ont été récompensés de l'énorme travail réalisé pendant ces 3 jours d'animation, travail qui avait débuté depuis plusieurs jours pour les préparatifs



(voir quelques semaines pour certains !). Samedi après-midi, une dizaine d'équipes sont venues disputer le tournoi de foot malgré une météo incertaine.

En soirée, le bal disco des jeunes, comme les années précédentes, a connu une grosse affluence, plus de 600 jeunes sont venus danser au bal, malgré une pluie incessante.

Dimanche matin, le vide-grenier aura été victime des caprices de la météo avec une vingtaine d'exposants. Au cours de la matinée, vente de pain artisanal, l'apéritif de midi a été animé par la Banda de Vorey ; ce groupe, composé d'une quinzaine de musiciens dynamiques, a égayé le bourg tout l'après-midi par leur talent. Enfin, le

beau temps était de retour pour les diverses animations comme le traditionnel défilé de chars fleuris et une nouveauté cette année à Saint-Christophe, le show des *Transformers*. Ils ont circulé au milieu de la fête, au grand bonheur des enfants et on n'oubliera pas les forains avec leurs nombreuses attractions.

Succès également du repas du soir où 150 assiettes ont été servies. Les feux d'artifice de la municipalité, toujours aussi magnifiques, et le bal familial, très convivial, clôturaient le dimanche.

Cette vogue 2019 restera une des meilleures depuis plusieurs décennies au vu des nombreuses personnes venues, souvent en famille, nous rendre visite pour regarder les animations ou participer aux manèges et stands de tir installés sur la place et, comme disaient les anciens, « *Il y avait du monde comme dans le temps !* ».

Et pour finir le week-end en beauté, lundi, le traditionnel concours de pétanque qui a été un véritable succès avec plus de 60 doublettes qui se sont affrontées dans un esprit amical.

Merci aux organisateurs, merci à toutes les personnes venues faire la vogue de Saint-Christophe.

Le comité des fêtes tient à remercier la mairie qui les accompagne dans l'organisation de la vogue.



OUVERTURE D'UN CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE ET D'OSTÉOPATHIE

Deux domaines d'action pour un seul objectif : votre santé.

Prise en charge conventionnée : avec prescription médicale au cabinet ou à domicile.

Prise en charge hors-convention : en accès direct, non remboursé par la sécurité sociale.

- Ostéopathie (Sutherland, Paris, 2009)
- Micro-kiné (Clermont-Fd, 2018)
- Bilan du sportif (formation clinique du Coureur, Paris, 2020, DU activité physique et nutrition, 2017).

Marion PRADES-CHAMPOUX (kiné DE, 2004) : 06 18 75 17 28

Jérôme CHAMPOUX (kiné DE, 2003, ostéopathe DO, 2009) : 06 09 15 48 12
- physiovelay@gmail.com

En attendant la fin des travaux de la maison médicale (12, rue de la mairie), les thérapeutes seront installés dans la petite salle de réunion de la salle polyvalente de Saint-Christophe.





ASSOCIATION DES CHASSEURS

Une quarantaine de sociétaires pour cette saison 2019/2020

Malgré un début de saison sec, le petit gibier reste privilégié sur la commune.

Nous avons la chance de ne pas avoir beaucoup de dégâts par rapport à d'autres communes du département, mais la vigilance reste de mise.

Excellente ambiance autour des jeunes et de nos anciens, l'aménagement foncier leur permet d'accéder aux zones de chasse plus facilement.



ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 23 juin, les anciens combattants de Saint-Christophe se sont retrouvés avec leurs conjoints à l'auberge du Grand Chemin. Une vingtaine de convives ont passé un agréable moment à l'occasion de leur repas annuel.

Les cérémonies commémoratives se sont déroulées les dimanches 24 mars, 12 mai et 10 novembre 2019.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Saint-Christophe-sur-Dolaizon a pour principal objectif de contribuer à la réalisation de projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de l'école.

Pour cela, nous organisons chaque année, un loto, une vente de chocolat et de pizzas, et un carnaval ainsi que la traditionnelle kermesse qui clôture l'année scolaire.

L'argent récolté permet de financer en grande partie toutes les sorties scolaires de nos enfants et ainsi, diminuer très fortement la participation financière des parents.

Cela permet à l'équipe enseignante de mettre en place des sorties culturelles ou des voyages scolaires.

Le bureau de l'APE : *Présidente* : Pauline REYNAUD

Mail : ape.saint.christophe@gmail.com

Secrétaire : Tatiana NATIVEL

Trésorière : Nelly ANDRIEUX.

COLLECTIF COMMUNAL

Le rendez-vous de la marche de nuit, désormais semi-nocturne, était donné cette année le 12 octobre. C'est ainsi que les bénévoles ont œuvré très tôt dans la matinée à leurs tâches respectives, afin de pouvoir accueillir les participants dans les meilleures conditions. Le vent, lui aussi, s'était invité à la manifestation mettant ainsi à l'épreuve certains bénévoles. Les efforts de chacun furent cependant récompensés puisque ce sont 869 marcheurs (dont 49 enfants) qui ont répondu présents à cette 23^e édition.

Le bureau du collectif avait choisi de profiter de l'aménagement foncier réalisé sur la commune pour faire découvrir de nouvelles voiries, dirigeant ainsi les marcheurs sur le nord-est du territoire, pour un ravitaillement à proximité des Grèzes. Ainsi, Claude BONNET nous accueillait sur sa propriété afin que nous disposions de toutes les commodités. De retour à Saint-Christophe, la coutumière soupe aux choux pouvait être dégustée.



Les fonds récoltés lors de cette journée ont ensuite été remis à l'AFM Téléthon le 15 novembre, en présence de Jean-Guy ANDREOLETTI, coordinateur départemental, qui nous présentait Laura, nommée à sa succession. C'est ainsi qu'un chèque d'un honorable montant de 10057,21 €, dont 50 € de dons dans l'urne, leur été adressé. Une belle réussite pour toutes les personnes qui s'impliquaient depuis plusieurs semaines dans ce projet. Cependant, ce succès est à partager avec des bénévoles de Vals-près-Le Puy et certains de la coordination, qui participent en tant que signaleurs le jour du 1^{er} mai pour la course des 15 km du Puy-en-

Velay. Cette présence a permis à notre association de récolter la somme de 1215 € soit 12 % de la somme reversée.

« *Chaque bonne réalisation, grande ou petite, connaît ses périodes de corvées et de triomphes ; un début, un combat et une victoire.* » Gandhi

Le collectif souhaite remercier les différents sponsors qui nous apportent un soutien considérable, les participants bien sûr, et surtout les 150 bénévoles qui donnent, sans compter, de leur temps.

Rendez-vous le 10 octobre 2020 pour une nouvelle solidarité lors de notre 24^e marche !



CULTURE ET LOISIRS

Découverte du petit patrimoine

À la demande de certains qui n'avaient pas pu venir à la découverte du Gour du cochon, de la chèvre et du lavoir d'eau chaude sur le village de La Roche, une deuxième séance de découverte a eu lieu le 14 avril. Une dizaine de personnes ont participé.

Le 30 juin, une nouvelle découverte était proposée sur la commune, autour de la croix de Saint-Roux, le château et l'église. Une vingtaine de personnes sont parties sous un soleil de plomb à 10H en direction de Tallode, puis de Liac avec un retour sur Tallode en passant devant la croix mémoriale de Saint-Roux. La particularité de ce type de croix est d'être implantée sur le lieu des faits qu'elles évoquent et un fort pourcentage d'entre elles sont liées à des morts violentes.

Pour rappel, Saint-Roux fut martyrisé dans le village de Liac. La population érigea cette croix sur le lieu du forfait en 1655. La célébration de Saint-Roux avait lieu à la fin août, le jour du rainage (vogue), et consistait à une procession jusqu'à cette croix. On peut penser qu'elle a été déplacée et érigée sur un vaste amas de pierre non loin de Tallode en direction de Cordes.

De retour à Saint-Christophe vers 12h30, le pique-nique a eu lieu à l'ombre dans le bar de la salle polyvalente. Après l'apéro et reprise des forces, nous voilà repartis en direction du château et de l'église pour un peu d'histoire.

Concours de tarot

Celui-ci a eu lieu le 24 février. 40 joueurs ont tapé le carton tout l'après-midi dans une bonne ambiance. Un peu moins de participants que l'année dernière. Il est vrai que le temps très clément pour la saison, plus propice à la promenade, a pu dissuader certains joueurs. C'est Jérôme VAILLE qui monte sur la première marche et le local Daniel finit 4^e. Remerciements au club d'Aiguilhe pour le prêt du matériel et à Rémi.

Théâtre patois

C'est le dimanche 7 avril après midi que les Amis du patois vellave ont présenté leur nouvelle pièce, *Déqué façon pas per de soù* (qu'est ce qu'on ne ferait pas pour des sous) devant une salle comble. Les 200 spectateurs ont une nouvelle fois apprécié et n'ont pas ménagé leurs



applaudissements pour les acteurs qui remettent au goût du jour les situations cocasses d'autrefois et cela, en patois.

Troupe de théâtre de Saint-Christophe

Après les deux représentations à Saint-Christophe les 28 et 29 septembre 2018, la troupe a rejoué la pièce de Jérôme DUBOIS, *Drôle de viager*, à Saint-Privat-d'Allier le 10 mars, à Cayres le 24 mars -et à Vals-près-Le Puy le 26 avril. Cette pièce pleine de rebondissements a tenu en haleine les nombreux spectateurs qui ont assisté à ces représentations.

À noter que pour les prochaines représentations, Danielle ne sera pas avec nous, par contre Céline reprend du service.





Journée environnement

Dimanche 31 mars sous un soleil radieux, une quinzaine de personnes se sont retrouvées devant la salle polyvalente à 9h30 pour une matinée nettoyage. 4 groupes sont partis à différents endroits de la commune, notamment le long des routes, avec des sacs poubelles. Le but étant de ramasser les papiers, canettes, bouteilles en plastique, etc. et de rassembler les objets plus encombrants à divers endroits.

En fin de matinée, retour devant la salle et départ d'un véhicule avec une remorque pour récupérer les gros déchets. Il est quand même déplorable de constater qu'il y a encore des personnes sans gêne qui jettent, alors qu'aujourd'hui tout est mis à disposition, soit avec les déchetteries ou avec le ramassage des ordures ménagères. Le volume ramassé en peu de temps par les bénévoles en témoigne. Après un pré-tri devant la salle, la remorque a été acheminée devant le centre technique et le lendemain les gros déchets ont été déposés en déchetterie par les employés communaux.

Concert des Baladins

Dimanche 20 octobre, nous avons eu pour une première à Saint-Christophe, un concert donné par *Les Baladins*. Cette troupe, très connue sur le bassin du Puy-en-Velay, nous a offert un spectacle très varié de chansons françaises. Les 91 spectateurs sont repartis ravis après avoir participé à ce tour de chant.



« Petits déjs »

Dimanche 17 novembre, les membres de Culture et Loisirs ont participé à la distribution des « petits déjs » pour Trisomie 21. Après récupération des boîtes au gymnase d'Espaly, sur des routes enneigées, les bénévoles les ont ensuite distribuées dans les différents villages (140 boîtes).

Un grand merci aux membres de Culture et Loisirs et à tous les bénévoles qui s'investissent durant toute l'année pour organiser des manifestations sur la commune et en faire profiter le plus grand nombre d'entre vous.

À vos agendas pour 2020

- 23 février : concours de tarot
- 20 et 21 mars : représentation par la troupe de Saint-Christophe, *Bonne planque à la campagne*
- 5 avril : théâtre en patois par les Amis du patois vellave
- 19 ou 26 avril : journée environnement (date à définir)
- 28 juin : découverte petit patrimoine

D'autres manifestations seront programmées, mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Pour commencer cette rétrospective, revenons sur notre collecte 2018, qui avait eu lieu le 28 décembre, et lors de laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir 83 personnes, dont 81 prélevées et 2 nouveaux donneurs.

Concernant 2019, l'amicale a débuté l'année avec son assemblée générale, initialement prévue le dimanche 3 février. En raison des conditions climatiques difficiles, celle-ci a été reportée au dimanche 10 février. Une trentaine d'amicalistes participaient à cette rencontre, en présence de M. BOYER, maire, et M. BAJARD, représentant de l'Union départementale, l'Établissement français du sang n'ayant pu être présent. À l'issue de l'assemblée générale, les amicalistes ont pu partager une journée conviviale autour d'un repas et d'une partie de bowling au complexe l'Odyssée.

Il y a 20 ans, l'amicale des donneurs de sang avait présenté aux enfants de l'école Jacques-Brel l'importance du don du sang. C'est ainsi que l'expérience fut renouvelée le vendredi 15 février, en classe de CM1-CM2. Cette présentation, par M. PORTE, fut très appréciée des élèves, sensibilisés au préalable

GARAGE

Mécanique
Électronique

Robert Béranger

Réparation toutes marques - Tél. 04 71 03 90 10

43370 ST-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
Tél. 04 71 03 90 10
E-mail : robert.beranger@free.fr

par leur institutrice. La fin des échanges fut proclamée par la récréation, lors de laquelle chaque enfant de l'école a reçu un goûter offert par l'association.

Le dimanche 10 mars, l'amicale organisait son traditionnel repas tripes ou saucisses avec vente de barquettes de tripes, préparées par M. BONHOMME, traiteur à Saugues. 102 repas adultes et 4 repas enfants ont été servis ainsi que 62 barquettes de tripes vendues.

En raison d'un manque de sang à l'approche de la rentrée scolaire et grâce à un nombre de donneurs en hausse en 2018 pour notre amicale, deux collectes de sang ont pu être prévues pour l'année 2019. La première collecte a eu

lieu le mardi 10 septembre, 29 donneurs ont répondu présents dont un

nouveau. La deuxième collecte du 26 décembre a réunie 69 donneurs dont 2 nouveaux.

Chaque année, l'amicale organise un voyage ouvert à tous. Malheureusement, cette année la sortie qui avait été prévue en juin n'a pu être réalisée. Cependant, le 6 octobre les amicalistes ont pu se joindre au voyage organisé par le club des aînés à Nyons.

Enfin, le 1^{er} décembre, notre association reconduisait son concours de belote avec tombola, lequel a connu un gros succès avec 86 doublettes.

Pour l'année 2020, la journée tripes est programmée pour le dimanche 29 mars et la collecte annuelle le mercredi 23 décembre au matin.



LE JARDIN DES CHATS

L'association remercie la municipalité pour son aide et son engagement dans la stérilisation des chats sans maître, mais également tous les Saint-Christophiens qui font preuve d'empathie envers ces animaux et me permettent d'accéder à leur propriété pour le nourrissage, le piégeage, le suivi sanitaire, les soins voire l'euthanasie en cas de nécessité.

Malheureusement, le budget alloué reste bien en dessous des besoins et des dépenses annuelles que l'association consacre à cette tâche. L'association ne bénéficie d'aucune aide au titre de la fourrière, de ce fait, les animaux trouvés sur la commune doivent être emmenés à la SPA et non jetés dans les broussailles à côté des locaux de l'association ou abandonnés sur nos sites de nourrissage.

UNION SPORTIVE BAINS - SAINT-CHRISTOPHE

Le bureau et les membres:

Gilles VEYSSEYRE, Rémi JOUVE, Corinne BUISSON, Benjamin SICARD, Nicolas ANGLADE, Séverine RIX, Benjamin TEYSSIER, Blandine PIC, Nelly CORTIAL, Julie JAMES, Christian TEYSSIER, Lionel GIBERT, Guillaume MAZOYER, Gaëtan DELABRE, Stéphane VOLLE, Jean-Luc MOURE, Damien ARCO, Stéphane SOUCHE, Jean-Pierre ANDRIEUX, Bernard CHABANNE, Éric SOUCHE, Alain GALLAND, Yoan DUNY, Christian CHABANNE, Vincent FAVIER, Albert BOYER, Rémi JEAN, Aymeric BUISSON, Raphael SARRET, Stéphane EXPERTON, Aurélien VOLLE, Maurice SICARD, Marc MAZOYER, Alexis NUEL.



Pour sa 4^e année, notre club est composé de 5 équipes séniors avec 113 licenciés.

En seniors :

L'équipe 1 évolue en D1, (le meilleur niveau départemental).

L'équipe 2 évolue en D3,

L'équipe 3 accède au niveau D4, bravo.

L'équipe 4 évolue en D5,



Équipe D1

Ets Alliol - depuis 1967
 L'expérience au service de l'avenir
Maintenance industrielle - Electricité - Mise aux normes
Chauffage bois - Chauffage pompe à chaleur
 Jabier - 43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon - **04 71 03 98 63**



Équipe D3



Équipe D4



Équipe D5

L'équipe féminine évolue en district, (suite à une descente de régional). Elles gardent le moral et continueront à nous régaler...

Les vétérans avec Taulhac (USBSC) sont en sommeil sportif, mais pas festif... Ils sont toujours fidèles, ils participent à l'encadrement et aux réunions du club et font toujours leur fameuse dégustation des huîtres en décembre dont la réputation fait des envies.

Nos activités et manifestations extrafoot sont multiples et variées (soirée boîte de nuit, soirée pizza, barbecue, repas + Dj, matinée tripes, galette des rois, pétanque, loto...) super ambiance...

Le 16 juin 2019, l'USBSC a reçu et a organisé la finale de la coupe de la Haute-Loire.

Peu de club s'investisse dans cette fête du foot car le cahier des charges est très exigeant. Nous l'avons fait avec succès et une organisation magistrale (plus de 100 bénévoles et 2 000 spectateurs), ce qui nous a valu les félicitations du district de football. Le parcours de notre équipe 1 restera gravé dans les mémoires du club, à quelques secondes près nous étions en finale.

Les deux derniers matchs ont été forts en émotion : le quart de finale à Monistrol/Loire (R2), le plus abouti de la saison, nous gagnons devant nos nombreux spectateurs qui ont fait le déplacement. La demi-finale contre Chadrac (R2), au terme d'un match fou, nous perdons dans les prolongations après avoir mené au score jusqu'à la 89^e minute.

Une fin de saison exceptionnelle avec le maintien en D1. Mais le revers de la médaille, deux blessures graves avec fractures plus d'autres blessures conséquentes, nous pénalisent en qualité et effectif. Il faudra s'accrocher pour garder le niveau... Nous gardons espoir et nous sommes impatients de revoir nos blessés refouler les stades.

Pour la saison 2019-2020 nous avons recruté un nouveau coach pour l'équipe D1, Nicolas ANGLADE, nous lui souhaitons le meilleur.

Pour plus d'infos sur l'USBSC, vous retrouverez toutes les actualités et manifestations du club sur son nouveau site internet, tapez : "union sportive bains st-christophe". Nous remercions nos nombreux sponsors (artisans et commerçants) pour leurs soutiens financiers et nos deux belles communes et municipalités de St-Christophe et Bains qui nous offrent des structures (stades, gymnase, vestiaires...) exceptionnelles ! Merci aux supporters de plus en plus nombreux qui mettent une ambiance très chaleureuse et très conviviale.

N'hésitez pas à rejoindre notre grand club, renseignements en mairie ou contactez :

- Gilles VEYSSEYRE : 06 83 21 39 05 ;
- Rémi JOUVE : 06 19 78 38 64 ;
- Corinne BUISSON : 06 76 21 18 08 ;
- Christian TEYSSIER : 06 37 04 10 59.



agence de communication
Internet
infographie - photographie
scanner haute définition

imprimerie
numérique & offset
édition

DesignCreation.fr

Tél. 04 71 02 80 57
6 bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay
design.creation@orange.fr



EGEV

475 rue de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73

VELAY SUD 43

Créé il y a 4 ans, ce club de foot regroupe les communes de Bains, Cussac et Saint-Christophe. Il compte 160 jeunes de 5 à 18 ans, répartis ainsi : U6/U7 : Anthony GENTES et Alexis NUEL ; U8/U9 : Olivier GAYTE, David CHABRIER et Luc SOUCHON ; U10/U11 : Lionel FRÉVOL et Erwan VIGOUROUX ; U12/U13 : Lucas BUISSON, Alexis NUEL et Stéphane VOLLE ; U15 : Alexis NUEL et Lilian CASTANET ; U18 : Anthony GENTES et Pierre VALETTE ; U18 féminines : Jérôme JAMON ; U13 féminines : Jérémy MARTINET, Hervé CRESPIY et Christophe AURELLE. Responsable technique : Anthony GENTES, emploi jeune en formation : Alexis NUEL, emploi civique : Lucas BUISSON, autres éducateurs Lucile BOUQUET et Vincent ROCHE. Président : Christophe BRUN, secrétaire : Aymeric BUISSON, trésorier : Emmanuel ROCHE.



Les week-ends, place à la compétition : matches et plateaux pour les petits, futsal l'hiver en gymnase. Pendant les vacances scolaires, activités bowling, laser game, ski aux Estables, sortie VTT, piscine, tennis... Outre le côté sportif, l'objectif est aussi de transmettre des valeurs éducatives telles que le respect, la tolérance, la solidarité l'engagement...

Manifestations du club : loto en mars, fête fin de saison (jeux, repas), sortie à Lyon voir le match de ligue 1, tartiflette en octobre et un grand tournoi FEM'CUP en mars (16 équipes). Le club remercie les sponsors et les mairies pour leurs aides financières et structures. Voir site internet www.velaysud43.fr.

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Club des Douces berges du Dolaizon

Nombre d'adhérents inchangé, trois nouvelles personnes en plus pour 2020, les membres du club se retrouvent tous les 15 jours (les 2^e et 4^e mardi du mois). Le 8 janvier 2019, le club a tenu son assemblée générale et échangé les vœux, et à cette occasion, on a fêté les anniversaires de Denise BELLAND et Léonie QUEYREYRE (90 ans), de Pierrette ANDRIEUX et Hubert PAGÈS (80 ans). À ce titre, ils ont reçu un présent.



La présidente du secteur, M^{me} GOTZ, a remis la médaille du mérite à Monique PAGÈS en récompense des services rendus au club et un bouquet lui a été offert. Le 24 mars 2019, concours de belote avec 72 doublettes qui se sont affrontées.

Le 6 octobre, sortie vers Nyons (Drôme). Les 43 participants ont été enchantés de cette journée découverte artisanale, bonne ambiance avec blagues et chants.



En novembre, Angèle et Gisèle ont participé au concours des connaissances.

Festivités : repas du club au mois de février, juin et novembre ; bûche de Noël le 17 décembre et galette des rois le 14 janvier 2020.

Projets : concours de belote le 1^{er} mars 2020, voyage en juin ou septembre.

Venez nous rejoindre, contactez Simone VALETTE, présidente au 04 71 03 12 61 ; Gisèle REYNAUD, secrétaire au 04 71 03 97 75 ; Hubert PAGÈS, trésorier au 04 71 03 12 50.



IRIS 43

Iris 43 continue à hybrider et a de nouvelles variétés à son palmarès. Les photos présentées vous permettront de juger les possibilités de variations que l'on peut obtenir.

Les enfants de l'école Jacques-Brel sont toujours aussi attentifs lors de mes explications pour obtenir de nouvelles graines. De même, les ados avec les photos sur divers sites peuvent visionner les obtentions des hybrideurs étrangers et ainsi se procurer les meilleurs parents pour obtenir de très beaux iris.

Si vous aussi, vous êtes intéressés par l'hybridation ou pour découvrir les iris en fleurs, vous pouvez me téléphoner au 04 71 03 17 72, association Iris 43, M. Roland BÉRANGER.



PÉTANQUE AMICALE



La société amicale de pétanque locale compte une trentaine de licenciés, une équipe joue en championnat vétérans, 3 équipes étaient engagées en coupe Haute-Loire (peu de résultats).

Les meilleures performances viennent des 2 équipes qui ont disputé le championnat des clubs. L'an dernier, l'équipe 1 s'était distinguée en accédant en 1^{re} division, cette année, elle se maintient à ce niveau, quant à la 2^e équipe en 3^e division, elle nous amène une agréable surprise en terminant 1^{re} de sa poule, elle se classe 4^e sur 11 en phase finale et devrait accéder en division supérieure.

En 2020, des frais supplémentaires sont à prévoir avec la tenue homogène obligatoire (bas plus haut) et la rénovation du toit du cabanon.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION : VAINCRE CHARCOT

Le 13 septembre dernier a été créée à Saint-Christophe une nouvelle association intitulée « Vaincre Charcot ». Son but est de collecter des fonds pour lutter contre la sclérose latérale amyotrophique plus connue sous le nom de maladie de Charcot. C'est une maladie neurodégénérative, elle atteint progressivement les neurones et entraîne une faiblesse musculaire puis une paralysie. L'espérance de vie des patients reste très courte. À ce jour, aucun traitement n'existe ; il est donc nécessaire de récolter de l'argent pour que la recherche puisse enfin aboutir.

L'association compte environ 10 membres dont Nathalie FAYNEL, présidente, Émilie COLLY, trésorière et Lucie GERBIER, secrétaire.

Lors de l'assemblée générale constitutive, la date du 12 septembre 2020 a été choisie pour organiser une belle journée dans le but de divertir et de faire connaître la maladie. Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'ARSLA, association pour la recherche sur la SLA)

Pour plus de renseignements sur l'association, sur la maladie et la journée du 12 septembre 2020, rendez-vous sur notre page facebook.

**Vaincre
CHARCOT**

AUBERGE DU
**GRAND
CHEMIN**

RESTAURANT
EPICERIE
GROCERIES
DEPÔT DE PAIN
BREAD

Julie & Julien
BONFIS

04 71 03 18 99
06 12 68 92 86

12, rue de la Mairie
43370 St Christophe/Dolaizon

*le midi du mardi au dimanche
et le samedi soir*

AMÉLIORATION HABITAT

Améliorer votre logement grâce aux aides de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).



L'agglomération du Puy-en-Velay, la ville du Puy-en-Velay, l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et Action logement services ont renouvelé leur partenariat pour favoriser la rénovation de l'habitat, avec le lancement d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) jusqu'en 2024. Cette opération mobilisera 635 600 € de l'ANAH, 784 500 € de la communauté d'agglomération, soit plus de 4 millions d'euros d'aides aux propriétaires sur les 5 années à venir.

Profitez dès aujourd'hui, des aides pour rénover votre logement !

L'OPAH, c'est quoi ?

Un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés bailleurs ou occupants qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement (sous réserve de remplir certaines conditions).

Les principaux objectifs :

- amélioration des performances énergétiques,
- adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap,

- résorption du mal-logement en rendant les logements décents,
- réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements.

Pour cela :

- une convention signée entre l'État, l'ANAH, l'agglomération et Action logement permet de mobiliser des aides financières importantes à destination des propriétaires,
- une équipe technique est mise à disposition de tous les propriétaires pour conseiller et accompagner au montage des dossiers, des subventions. Vous êtes intéressé, contactez la Société publique locale du Velay (SPL) au 04 71 02 52 52, contactopah@splvelay.fr

N'hésitez pas, avant d'engager des travaux, à prendre contact pour savoir si votre projet peut élargir à une aide financière.

Plus d'informations à découvrir sur le site <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/> rubrique « aides aux propriétaires ».

DIDIER BAY

Pompes funèbres

Chambres funéraires

Monuments funéraires

ZA Taulhac
 16, rue Jean-Brenas
 43000 Le Puy-en-Velay

Toutes communes
 Transport
 et réception de corps
 Organisation d'obsèques



04 71 03 90 12 - www.chambrefunerairebay.com

ENVIRONNEMENT

Respect de l'environnement et de l'espace rural commun

Chaque village de la commune est équipé de bacs collectifs gris pour les déchets ménagers et de bacs collectifs jaunes pour les journaux, papiers, emballages (plastic, alu, cartons). De plus, Saint-Christophe, Jabier, Eycenac et Tallobre sont dotés de bacs colonnes pour la collecte du verre.

En complément, quatre déchetteries sont à disposition des habitants. Elles sont ouvertes régulièrement tous les jours de la semaine, y compris le dimanche matin et sont équipées pour recevoir tout ce qui ne peut pas être mis dans les différents bacs installés dans les villages (encombrants, déchets verts, gravats, pneus, ferraille, déchets toxiques, peinture, huile, appareils électriques). Ainsi, toutes les conditions sont créées pour qu'aucune décharge sauvage ne puisse subsister sur la commune. Ces dépôts sont strictement interdits par la loi, tout comme il est interdit de les faire brûler et l'ensemble est passible d'amendes.

Courant septembre 2019, un contrevenant ayant néanmoins décidé de passer outre la réglementation et de déverser sa poubelle au Pont de la Roche, la commune a pris les mesures qui s'imposaient. Elle a fait appel à la gendarmerie qui, après identification, a dressé un procès-verbal et contraint le coupable à venir ramasser ses déchets et à nettoyer l'endroit.



Voilà ce qu'il ne faut pas faire

À LIRE IMPÉRATIVEMENT

DIVAGATION DES CHIENS : RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

Toujours dans le sens du respect que l'on doit à l'espace rural commun et qui est une des conditions du vivre ensemble, la commune tient à rappeler les règles applicables à la divagation des chiens.

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Information aux propriétaires de chiens

Divagation des chiens : responsabilité des propriétaires

Les attaques de troupeaux ou de personnes par des chiens en divagation sont à l'origine de blessures et de sinistres importants en Haute-Loire.

Ces dommages engagent la responsabilité pénale et civile des propriétaires de ces chiens.

Suite à une nouvelle attaque d'un troupeau d'ovins et à plusieurs signalements d'agressions de touristes par des chiens en divagation, le préfet de la Haute-Loire tient à rappeler aux propriétaires de chiens les règles de responsabilité auxquelles ils sont soumis.

Quand un chien est-il en divagation ?

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la protection d'un troupeau, est abandonné ou livré à son seul instinct, ou qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout



instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de plus de 100 mètres de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable

Procédure de gestion d'un chien en divagation

Lorsqu'un chien est en divagation, le maire a le pouvoir de placer l'animal à la fourrière. Si le propriétaire n'a pas réclamé son chien à l'issue d'un délai de 8 jours, celui-ci pourra être proposé à l'adoption.

Si celui-ci n'est pas identifié, la fourrière procédera d'office à son identification aux frais du propriétaire.

Si l'animal est dangereux ou non sociable, il pourra être euthanasié après avis d'un vétérinaire. Tous les frais engagés par l'autorité publique seront à la charge du propriétaire.

Cas des chiens laissés libres en limite de propriété

Un chien laissé libre en limite de propriété peut être agressif envers les passants, le facteur ou même créer un danger pour la circulation s'il vient à traverser de manière imprévue la voie de circulation.

Le maire a la possibilité de prendre des mesures afin de prévenir tout danger pour les personnes ou même les animaux domestiques. Il peut donc imposer le maintien de l'animal dans un enclos, sa tenue en laisse ou le port d'une muselière.

En cas de danger grave et immédiat pour les personnes, le placement de l'animal en fourrière et son abattage peut être ordonné par le maire.

Si le chien a mordu

Pour un chien ayant mordu une personne, le propriétaire ou le détenteur doit :

- déclarer la morsure en mairie,
- soumettre son chien à une évaluation comportementale (3 visites de surveillance chez un vétérinaire sanitaire pendant une période de 15 jours).

Les sanctions prévues par la loi

La divagation d'un chien est une infraction punie d'une contravention de 2^e classe (jusqu'à 150 €). Mais le propriétaire peut être poursuivi pour mise en danger d'autrui ou pour les dommages causés par l'animal, avec des peines pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

Références réglementaires

Art. L.211-1 à L.211-28 du code rural et de la pêche maritime
Art. L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales

Art. R622-2 et R623-3 du code pénal voisinage en raison des odeurs et des fumées.

GRAND TRAIL DE SAINT-JACQUES 2019

Il s'est déroulé le 8 juin, comme d'habitude, les coureurs des différents parcours et les marcheurs ont traversé notre commune de Liac à Tallode du bourg à Eycenac en passant par La Roche.

Cette année, Saint-Christophe avait la charge d'organiser le départ du parcours des Chibottes (17 km) avec plus de 600 inscrits. Il a fallu de nombreux bénévoles pour assurer le ravitaillement vers l'église (3 postes), la sécurité avec cette année 5 postes de signaleurs (composés de 3x2 bénévoles), mettre la signalisation en place et gérer l'accueil des coureurs dans le bourg, au total, une cinquantaine de personnes étaient mobilisées pour cet événement.



ÉCOBUVAGE

Attention : il est interdit de faire brûler vos déchets et les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes...) dans votre jardin, vous êtes passible d'une amende allant jusqu'à 450 € !

Arrêté préfectoral du 13 mai 2016.

Art. 2 - Du 1^{er} octobre au 29 février : il est interdit à toute personne autre que le propriétaire de terrains, boisés ou non, ou autre que les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire, de porter ou d'allumer du feu sur ces terrains à moins de 200 m, des bois et forêts et terrains assimilés.

Art. 3 - Du 1^{er} mars au 31 mai : il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de porter ou d'allumer du feu, sauf autorisation déposée avant 15 jours à la mairie, se renseigner pour les démarches.

Art. 4 - Du 1^{er} juin au 30 septembre : il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de porter ou allumer du feu, sauf autorisation exceptionnelle du préfet, se renseigner pour les démarches.

On entend par « porter ou allumer du feu » :

- le brûlage de végétaux sur pied (broussailles, friches, fossés...),

- le brûlage de végétaux coupés (bois mort, pailles, chaumes élagage...),
- les feux de types : barbecues, feux de camp...,
- les tirs de feux d'artifice de tous types, embrasements d'édifices qui émanent de collectivités locales, d'associations ou de personnes privées.



Assezat
Jean-Claude

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE
- MAISONS OSSATURE BOIS
- MENUISERIE
- ISOLATION DES COMBLES

Un travail artisanal de qualité

QUALIBAT

www.assezat.com

04 71 03 11 95 11, rue de la Transcévenole
43700 BRIVES-CHARENSAC



Tél. : 04 71 04 97 55

contact@ab2r.fr

Site Internet : www.ab2r.fr

INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES

Eau potable, Assainissement, Gestion des eaux pluviales
Hydraulique et restauration de la continuité écologique
Aménagements d'espaces publics,
Urbanisme opérationnel,
Dossiers réglementaires.



Le château

La seigneurie de Saint-Christophe apparaît en 1343, date à laquelle elle est détenue par Pierre MOTET. On la retrouve au XV^e siècle aux mains de la famille Du Bois, aussi seigneurs de La Couche. Pendant les guerres de religion, le château est très malmené : en 1589, le sieur De Chatte et le sieur de Saint-Didier, chef des protestants, viennent l'assiéger peu après la bataille du Collet, l'incendient et exécutent tous ses défenseurs (environ 12 hommes). Ces événements sont relatés dans le journal de Jean BUREL qui écrit : « ... qui enfin mifrent le feu à la tour où lefdictz foldatz estoient en garde, laquelle ilz bruflarent et thuarent lefdictz pouvres foldatz... ».

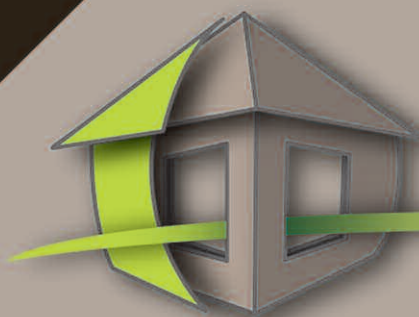
On retrouve le château en 1606 aux mains des Polignac qui le cèdent à un bourgeois du Puy, Geoffroy BRUNEL. Les descendants de celui-ci augmentent leurs possessions aux alentours en acquérant les fiefs ou mandements de Talobre, Liac, Lic et Aunac. La dernière représentante de la famille, mariée à un VIALE du Blot, vend ses

domaines de Saint-Christophe à Alexandre SOUTEYRAN en 1785. Ils sont ensuite mis en adjudication en 1812 et achetés par la famille PAUL. Plus récemment, le château a été restauré une première fois, puis une deuxième fois à la suite d'un incendie par le propriétaire : Soleillant.

D'une description simple, le château a été remanié au XVI^e siècle puis au XIX^e, avant d'être récemment entièrement restauré. Il est entouré par un mur d'enceinte qui inclut à l'arrière un parc planté de grands sapins et englobe à l'avant des communs assez bas ; le portail qui ferme ce mur est surmonté d'un fronton triangulaire percé de 3 jours allongés. Bien que d'un aspect élégant, le château est d'une grande simplicité

architecturale : de plan carré, il est flanqué à l'avant par 2 tours d'angle, tandis qu'à l'arrière, la façade forme un avant-corps central. La porte d'entrée d'une des tours s'orne d'un chambranle mouluré et d'impôstes à chapiteaux de style renaissance.

Cette visite terminée, direction l'église pour là aussi un peu d'histoire.



FT isolation

Fuentes Turban

PLATRERIE - PEINTURE

Plus de 20 ans d'expérience dans l'isolation.



**ISOLER VOS MURS,
COMBLES OU
SOUS-FACE POUR LE**



43. St CHRISTOPHE

06-98-81-84-71 06-31-60-30-98

ftisolation43@gmail.com



L'église

L'église de Saint-Christophe date pour sa structure de formation du XII^e siècle. Deux chapelles latérales ont été ajoutées sur le côté nord, l'une sur la deuxième travée de la nef et l'autre sur la travée du chœur réalisées à la fin de la période gothique. La première mention écrite date de 1161, par les Hospitaliers du Puy-en-Velay, puis en 1204 par les Templiers. La construction d'une sacristie a été réalisée courant XVII^e siècle. Elle serait bâtie entre le chœur et l'assemblée du village. Le 16 septembre 1907 l'église, dans sa totalité, est classée au titre des Monuments historiques.

Le plan est peu commun dans la région, il comprend une nef, un transept, une abside, un campanile (tour refaite ou construite en 1737).

L'église est construite en brèches volcaniques avec trois enfeux (niches funéraires) côté sud. Un ancien portail que l'on devine, qui conduisait de la deuxième travée de la nef dans l'ancien cimetière. Il est actuellement muré. Le transept est terminé par 2 chapelles rectangulaires, celle de droite de la « Très Sainte Mère de Dieu » renferme les tombeaux des seigneurs de Saint-Christophe.

Dans le clocher-mur peigne à quatre baies auquel on accède par une tour extérieure, trois sont occupées par les cloches. Elles ont été bénites en 1860 par M^{gr} de Morlhon, évêque du Puy.

La première porte une inscription gravée en latin : « *l'an 1860, j'ai été faite pour perpétuer la générosité de chacun des paroissiens de St-Christophe-sur-Dolaizon mes bienfaiteurs* ».

Mon parrain, Jean André POUDEROUX de Cereyset, et ma marraine, Virginie POUDEROUX de Tallobre, m'ont appelé Virginie, Sophie, Pélagie.

Quatre médaillons également gravés représentent le Bon Pasteur, la Sainte Vierge, saint Roux et saint Christophe.

L'an 1883, la deuxième cloche a été faite et appelée « Saint-Christophe du saint patron de l'église »

Parrain : Jean Pierre ROCHER de Jabier, marraine : Marie ARNAUDON veuve GRAILLE de Chamard.

La troisième fait référence à la confrérie des pénitents du Puy. D'après J.-B. ARSAC (Archives départementales de la Haute-Loire), elle n'aurait pas été faite, à l'origine, pour la paroisse de Saint-Christophe.

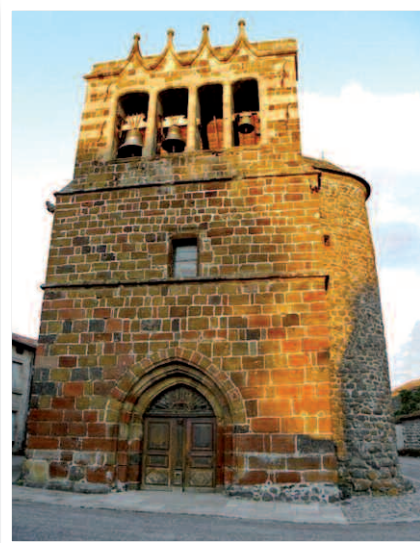
Lors de travaux communaux sur le garage attenant au jardin de la cure, trois sarcophages ont été découverts, ils sont orientés ouest-est et appartiennent, selon toute vraisemblance, à l'ancien cimetière paroissial qui se trouvait autour de l'église.

On peut également signaler que sur l'église sont inscrits des repères de nivellement.

Le nivellement général de la France (NGF) constitue un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français métropolitain continental, ainsi qu'en Corse, dont l'IGN a aujourd'hui la charge. Ce réseau est actuellement le réseau de nivellement officiel en France métropolitaine.

On distingue cependant deux réseaux : NGF - IGN69 pour la France métropolitaine, le « niveau zéro » étant déterminé par le marégraphe de Marseille ; NGF - IGN78 pour la Corse, le « niveau zéro » étant déterminé par le marégraphe d'Ajaccio.

Les repères inscrits mentionnent une altitude de 912 m 288, une latitude de 44°997 et une longitude de 3°819.



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ENTREPRISE

ETIENNE ROBERT

ESPALE

43370 ST-CHRISTOPHE/DOLAIZON

TÉL. 04 71 03 97 38 - 06 61 52 83 85

BRASSERIE LES PORTES DU VELAY

Montagnac 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE

PASCAL Sébastien - ESPAGNON Cécile

*Ouvrent du lundi au vendredi midi et soir
ainsi que le samedi et dimanche midi*

Menu à partir de 13 euros

Groupe sur réservation

04-71-04-02-23 ou

06-28-35-91-59

sebastien.pascal10@sfr.fr





Les lavoirs de la commune

RÉPONSE AU JEU DES LAVOIRS DE LA COMMUNE EN DERNIÈRE PAGE

1 : Saint-Christophe - 2 : Dolaison - 3 : Tallobre - 4 : Jabier

VINCENT

ST GERMAIN
04 71 03 05 88
LA SAUVETAT
04 71 08 21 44
YSSINGEAUX
04 71 65 08 57
SAUGUES
04 71 77 80 08
LANGOGNE
04 66 69 04 71

**Fiouls
Charbons
Granulés
Lubrifiants**

MOTUL **Castrol**

NOUVEAU LIVRAISON
Granulés, vrac, ramonage

AdBlue **LIVRAISON VRAC**

Vos bouteilles de gaz livrées chez vous!
06 66 88 84 90

bp superCardinal bp mobilPro

Sarl JVF

4 stations à votre service

24h/24 7j/7

Tous carburants AdBlue

Eni **bp**

SARL BOYER MPN

NUANCES UNIKALO
partenaire du peintre

NUANCES UNIKALO

1, impasse du forum de Corsac
Lot n° 5 - 43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 00 66 12 - unikalobrives@boyer-mpn.com

eureka
ma maison

170, Z.A. Chatimbarbe
43200 Yssingaux
04 71 59 10 15
eureka@boyer-mpn.com

Auberge Alsacienne

Spécialités Alsaciennes
Chambres d'hôtes

Septembre à Mars : Choucroute / Baeckeoffe

Lieu dit La Chaponade - 43370 St Christophe sur Dolaison
04 71 01 38 84 - 06 46 41 86 66
www.aubergealsacienne.fr



ETS P. FAVIER

RN88 Les Baraques / 43370 CUSSAC SUR LOIRE

04 71 03 66 65 - www.ets-favier.com

VERTS LOISIRS

L'espace Jardin



Cub Cadet



ECHO



Hytrack



ISEKI



Les lavoirs de la commune



*Devinez dans quel village de la commune sont implantés les lavoirs ci-dessus.
Réponses à la page 34 !*